



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 1^{er} juin

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Ussez, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 27 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Fabienne DREME à Karine FALCONNAT
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Roger DALLEVET

N° 2023-51 : Demande de subvention à la Région pour la construction du pôle intercommunal des services à la personne

Monsieur Henri CARELLI, Président, rapporteur

La CCFU a lancé le projet de construction du pôle intercommunal des services à la personne sur la commune de La Balme de Sillingy, destiné à regrouper dans un même lieu les partenaires de l'aide à la personne. L'objectif est de proposer à la population un guichet unique pour répondre aux problématiques de logement, d'accompagnement social, d'aide d'urgence, d'emploi, de garde d'enfant ...

Ce projet sera réalisé sur un tènement foncier situé route de Paris, au cœur de la commune de La Balme de Sillingy, qui accueillera également une nouvelle crèche. Les deux projets seront réalisés en co-maîtrise d'ouvrage CCFU / commune de La Balme de Sillingy.

Le bâtiment, d'une surface d'environ 500 m², sera composé de différents espaces :

- **Au rez-de-chaussée :**
 - o Accueil
 - o France Services
 - o Espace informatique libre-service
- **Au 1^{er} étage :**
 - o ADMR (Association d'aide à domicile)
 - o CCAS communes de la Balme de Sillingy et Sillingy
 - o Espace bureaux partagés pour les permanences des partenaires (Mission Locale Jeunes du Bassin Annecien, Secours Catholique, SOLAL, Seforest, Pôle emploi ...)
 - o Deux salles de réunion / animations

Le coût estimatif des travaux (MO comprise) s'élève à 1 231 055 € HT.

Cette opération est inscrite au Contrat Région signé le 20 avril 2023 entre la Région, les communes et la CCFU, lequel prévoit une aide financière de 1 63 500 € pour ce projet.

Afin d'obtenir le soutien financier de la Région, la CCFU doit solliciter la subvention auprès de la Région.
Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**autoriser** le Président à solliciter l'aide financière de la Région à hauteur de 163 500 € pour la construction du pôle intercommunal des services à la personne.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**




**Le secrétaire de séance,
Roger DALLEVET**

